

**Participants : Gaëlle Paulin – Sophie Marcucci
Guillaume Labroue – Didier Robert – Laurent Mercier – Jean-Marc Lefebvre – Alexandre
Morgue – Jérémy Llull – Martin de Corbier – Jean Poncharal**

**Prochaine Réunion le :
Septembre 2021**

Objet – Sujet Traité

Responsable

Délai

La réunion, ouverte à tous, s'est déroulée en présence de 10 participants, selon l'ordre du jour suivant :

- Validation CR Assemblée Générale - Adhésions
- Réseau Cyclable Briviste
- Relations avec la Municipalité
- Pratique du Cyclisme Urbain
- Organisation des Manifestations
- Questions diverses

Validation Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Le compte-rendu est validé à l'unanimité et les modifications du Bureau sont donc entérinées :

Président : Didier ROBERT
Trésorier : Nordine BENMOUFFOK
Secrétaire : Gaëlle PAULIN

Adhésions

Une Association a toujours des frais fixes.
Pour BVC il s'agit d'assurance, frais du Site et cotisations aux associations nationales FUB et AF3V.
Ces frais fixes s'élèvent chaque année à environ 300€
Pour éviter d'être entièrement tributaire de la subvention Municipale, il convient que le produit de nos adhésions dépasse cette somme (50 équivalent adhérents individuels).
De plus comme les frais sont prélevés en début d'année, il est nécessaire que les membres pensent à régler leur cotisation en début d'année.

Au niveau des adhésions 2021, la pandémie qui a privé les membres de réunions voire d'Assemblée Générale à l'occasion desquelles ils règlent leur cotisation, n'a pas facilité les choses et ceci est très bien compris

<p>Réseau Cyclable Briviste</p> <p>La mise en place des Zones 30 a créé quelques difficultés à cause d'une mise en place des pictogrammes qui ont une vocation plus "pédagogiques" avant les panneaux règlementaires</p> <p>La méthode de travail adoptée par les Services Techniques en matière de résolution des "Points Noirs" ne correspond pas aux besoins des cyclistes</p> <p>La communication n'a pas été développée entraînant de ce fait l'interprétation des règles par chacun des usagers à son profit</p> <p>BVC avait fait part au Directeur des Services Techniques des manquements à la sécurité dans la mise en place des aménagements ces derniers mois et un changement de méthode a été décidé en prenant pour support les relevés de "points Noirs" détaillés dans le document VPN00</p> <p>voir site : https://www.brivevillecyclable.org/pages-en-lien/plan-d-actions/</p> <p><i>Méthode devant être mise en place :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition fine des Zones 30 (arbitrages par les élus) - Étude technique ST / BVC des "Points Noirs" et validation commune du travail à effectuer - Planifier les aménagements ainsi définis après chiffrage 		
<p>Pratique du cyclisme urbain</p> <p>Il est à noter que les voies à sens unique strict n'existent plus si l'on considère la totalité des véhicules, car en permanence il arrive en face soit des véhicules motorisés, des vélos et des trottinettes, soit des vélos et des trottinettes.</p> <p><i>Le seul problème est de savoir si la densité de circulation ou la topographie (en ligne droite ou en courbe) nécessite que l'on envisage un régime de circulation séparatif (ligne pointillée)</i></p> <p><i>Seules les voies : Île du Roi – Marcellin Roche – Turgot – Saule – Jalinat et les boulevards de la première ceinture restent en sens unique pour tous les véhicules.</i></p> <p><i>Dans tous les cas il est donc impératif de ROULER À DROITE</i></p>		
<p>Il est important de pouvoir déployer, avec les Quartiers, sous une forme à définir (style « Rencontres Insolites » du Quartier 1 ?) une communication sur les règles de Circulation Urbaine.</p> <p>Un support d'information sur ce thème a été élaboré par BVC.</p> <p><i>Une démultiplication aux membres de BVC souhaitant s'y impliquer sera programmée à la rentrée.</i></p> <p><i>Ce principe sera présenté par le Quartier 1 à une réunion des Présidents de Quartier.</i></p>		
<p>Il apparaît que le manque de fléchage devient un handicap pour l'utilisation du vélo</p> <p>Il devient nécessaire d'indiquer aux cyclistes les directions des centres d'intérêt.</p> <p><i>Merci aux membres de BVC de faire remonter les indications qui leur paraissent nécessaire pour guider les cyclistes dans le choix de leurs itinéraires.</i></p> <p><i>Ce travail sera mis en forme et présenté en réunion Mairie / BVC</i></p>		
<p>Organisation de Manifestations</p> <p>Fête du Vélo</p> <p>La Fête du vélo 2021 s'est bien passée malgré les contraintes dues à la pandémie.</p> <p><i>Merci à tous ceux qui se sont impliqués pour que cette animation soit réussie.</i></p> <p><i>Merci à la Ressourcerie Gaillarde avec qui nous avons beaucoup de chose en commun.</i></p> <p><i>Merci à monsieur le Maire et aux élus qui nous ont fait l'honneur de leur présence.</i></p>		

<p>Idées de d'animations</p> <p>On Y Va À Vélo : Aller voir un match de rugby à vélo pour inciter les supporters à en faire de même.</p> <p>Participer à des manifestations qui soulignent l'impact du vélo sur l'environnement, la santé, etc.</p> <p><i>Voir si le Stadium a assez d'attache vélo ou possibilité d'installer un abri vélo aux couleurs de CAB</i></p>		
<p>Maison du vélo</p> <p>Idée qui doit être menée entre l'Agglo pour la stratégie, la Ressourcerie Gaillarde la partie pratique.</p> <p>Brive Ville Cyclable apportant son concours avec son Expérience et son Expertise</p> <p><i>Maison du vélo + Site - Itinéraires - Fléchage</i></p>		
<p>Réunions Mensuelles</p> <p>Réserver la salle pour les réunions de septembre à décembre</p> <p><i>A priori si la salle est libre :</i> <i>14 septembre - 12 octobre - 16 novembre - 14 décembre</i></p>	Didier	S24
<p>- Contrôle de fermeture de la deuxième porte - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h00</p>	Didier	S24